

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 30 SEPTEMBRE 2014

Année scolaire : **2014-2015**

Numéro de séance : **1**

Date de transmission de la convocation aux membres : **18 SEPTEMBRE 2014**

1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**

2^{ème} convocation (oui/non) : **NON**

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Jean-Guy MARET**

Secrétaire de séance : **Nicolas TRANQUARD**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **17**

Ordre du jour

I * VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Vie scolaire
- Modification du règlement intérieur de l'établissement
- Présentation de la circulaire sur les voyages scolaires
- Les projets de sorties

II * FONCTIONNEMENT GENERAL

- Les travaux d'internat
- La réfection des façades
- Les travaux à venir
- La dotation informatique de la Région

III * VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- Concession par nécessité absolue de service des logements de fonction
- Sortie d'inventaire
- Autorisation de signature des conventions pour le chef d'établissement
- Conventions et contrats
- DBM pour info
- Délégation de signature du chef d'établissement à la gestionnaire

IV * QUESTIONS DIVERSES

- Annexes (nombre : **3** – titre : **Tableau DBM modificatives par opération - DBM pour info n°7 - DBM pour info n°9**)

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du mardi 30 septembre 2014

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	P [x]	A[x]	E[x]	Nom - Prénom	P[x]	A[x]
A D M I N I S T R A T I O N	Chef d'établissement	MARET Jean-Guy	X					
	Proviseur ou principal adjoint	WUYTS Eric	X					
	Gestionnaire	BILLAUDEAU Patricia	X					
	Chef des travaux	BORIES Serge	X					
	Directeur adjoint de la SEGPA							
E L U S L O C A U X	Collectivité de rattachement	MARMIN Valérie	X					
	Groupement de communes	BRILLAUD Jean		X				
	Commune siège	CHAUVET Odile			X			
	Commune siège							
PERSONNALITE QUALIFIEE		BARDY Marie-LUCE	X					
P E R S O N N E L S D E L , E T A B L I S S E M E N T	Personnel d'enseignement	ARNAUD Jérôme			X	GATINEAU Thierry	X	
		GARRIBOTTO Jean-Paul	X					
		SIREUIL Estelle	X					
		TRANQUARD Nicolas	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BOUTY Séverine	X					
		DALLAY Magali			X	GLAIN Joël	X	
		BILLON Emmanuelle			X			
		ERAUD Lucile	X					
P A R E	Parents d'élèves	FRISON Brigitte	X					
		GIRARD Patricia		X				

N T S D , E L E V E S e t E L E V E S		GONNET Corinne	X					
		HAINAULT Béatrice		X				
		LIEGE Manuella	X					
	Elèves	DESCHEREUX Mélissa			X	BURGAUD Morgane	X	
MARTIN Maëva				X				
BIQUET Karim				X				

[☑] **P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

Le président du Conseil d'Administration ayant constaté que le quorum était atteint ouvre la séance à 17h35.

Monsieur TRANQUARD Nicolas (représentant les personnels d'enseignement) accepte d'assurer le secrétariat de séance.

M. MARET propose d'adopter le compte-rendu du précédent Conseil d'Administration.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Le compte-rendu du précédent Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

17h40 : arrivée de Mme MARMIN

M. MARET fait lecture de l'ordre du jour du présent Conseil d'Administration et propose son adoption.

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

L'ordre du jour du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

I - VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

➤ **Vie scolaire**

M. MARET présente tout d'abord au Conseil d'Administration l'organisation du mercredi 8 octobre 2014, journée nationale de consultation sur le socle commun de compétences. Ce jour-là et conformément à la demande de M. le Recteur de l'Académie de Poitiers, les collégiens demi-pensionnaires seront libérés, les internes du même niveau seront pris en charge par les ASSEDU et l'animatrice culturelle alors que les lycéens auront cours normalement.

➤ **Modification du règlement intérieur de l'établissement**

M. MARET fait lecture au Conseil d'Administration des modifications proposées pour le règlement intérieur. Il demande le remplacement du terme « Directeur » par celui de « Chef d'établissement » puisqu'il est lui-même un personnel de direction du second degré.

Dans le point 5.3, le terme de « directeur–adjoint » est remplacé par « bureau de la vie scolaire ».

Dans le point 5.11, le terme « peut-être » est remplacé par « sera ».

Dans le point 7.1, les termes « et seront sanctionnés » sont ajoutés à la fin du paragraphe.

Dans le point 7.7, les termes « n'est admise que durant les temps de récréation » sont remplacés par « n'est pas admise sur le temps scolaire y compris durant les récréations ». Le dernier paragraphe est également supprimé.

Dans le point 7.13, les termes « personnels de services, le soir et/ou de nuit » sont remplacés par « nuit ».

Dans le chapitre 8 « discipline », M. MARET propose une nouvelle rédaction des « procédures disciplinaires » ; il en fait la lecture au Conseil d'Administration.

Enfin la mention « Signature de l'élève et de ses responsables légaux » est ajoutée à la fin du règlement intérieur.

Mme BOUTY revient sur le point 7.13 concernant le stationnement des personnels de service le soir. Elle regrette par exemple de ne pas pouvoir se stationner dans l'enceinte de l'établissement lorsqu'elle termine à 22h. M. TRANQUARD ajoute que la nouvelle interdiction de se stationner à l'intérieur pour les enseignants-éducateurs terminant à 21h inquiète plusieurs collègues qui redoutent de sortir seules le soir. M. MARET répond qu'il s'agit d'une décision de l'équipe de direction, et que le nombre de places étant limité dans l'enceinte de l'établissement, il n'y a pas de solution plus satisfaisante. Il pense que le quartier n'est pas particulièrement dangereux. M TRANQUARD rappelle au Conseil d'Administration qu'un cadavre a été trouvé juste devant l'IME il y a une dizaine d'années. M. GARRIBOTTO regrette l'absence de la représentante de la commune de Mignaloux-Beauvoir et demande s'il est possible de solliciter la commune pour avoir un éclairage plus satisfaisant. M. MARET propose de voir ce qu'il est possible de faire.

17h55 : arrivée de Mme ERAUD et départ de M. GLAIN.

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

➤ **Présentation de la circulaire sur les voyages scolaires**

M. MARET rappelle que désormais toute sortie scolaire devra avoir été votée par le Conseil d'Administration pour pouvoir être autorisée par le Chef d'établissement. Il présente la fiche « Projet de sortie pédagogique » et la procédure à suivre pour demander une sortie scolaire. Ainsi cette fiche, complétée et signée par le porteur du projet, sera d'abord transmise au chef de secteur qui en prendra note et transmettra à la gestionnaire. Cette dernière et l'animatrice culturelle évalueront la faisabilité du projet avant de transmettre à M. MARET. Celui-ci décidera alors de soumettre ou pas ce projet au vote du Conseil d'Administration.

➤ **Les projets de sortie**

M. MARET fait lecture au Conseil d'Administration des différentes sorties facultatives et obligatoires en précisant le ou les responsables de chaque activité et les coûts engendrés par celle-ci. Le coût global de toutes ces sorties est de 2928,55€ avec une participation de la Région à hauteur de 1085,60€.

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La présentation des différentes sorties et activités est adoptée à l'unanimité.

Mme BILLAUDEAU précise que le projet « Voile » voté lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire 2013-2014 a été abandonné en raison de difficultés de financement.

II – FONCTIONNEMENT GENERAL

➤ **Les travaux d'internat**

M. MARET présente au Conseil d'Administration une série de photos illustrant les travaux réalisés au niveau des douches de l'internat. M. TRANQUARD ajoute que ces travaux ont permis de remplacer le revêtement plastique qui se trouvait au sol par un carrelage moins glissant et plus hygiénique. Il rapporte également la satisfaction des élèves internes quant à ces améliorations.

➤ **La réfection des façades**

M. MARET détaille les travaux menés pour la réfection des façades de l'internat : des enduits ont été repris et les façades repeintes.

➤ **Les travaux à venir**

M. MARET annonce le début des travaux de réfection des façades de l'externat pour le 20 octobre 2014. M BORIES ajoute que des travaux de réparation des toits des salles de classes vont être entrepris. Ils dureront environ 8 semaines et causeront des nuisances sonores. Enfin, les plaques de jonction au niveau des toitures de préaux vont être changées.

La destruction des bâtiments de l'administration est prévue pour juillet 2015. Les travaux des vestiaires des agents (qui contiennent de l'amiante) devraient également être lancés rapidement.

➤ **La dotation informatique de la Région**

M. MARET remercie la Région Poitou-Charentes par l'intermédiaire de Mme MARMIN pour la dotation de 8 ordinateurs destiné à la salle Techma. Il espère pouvoir bientôt faire de même pour les ordinateurs portables de l'internat.

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

➤ **Concession par nécessité absolue de service des logements de fonction**

M. MARET bénéficie d'un logement de fonction dans le cadre de ses fonctions. A ce même titre, Mme ARDOUIN, infirmière de l'établissement, est également logée.

➤ **Sortie d'inventaire**

Mme BILLAUDEAU propose la sortie d'inventaire pour mise au rebut des deux anciens photocopieurs. Initialement il avait été prévu que ces 2 machines soient reprises contre la somme de 100 €. Finalement l'entreprise concernée a fourni des consommables (feuilles, toner...) pour la même somme. Mme BILLAUDEAU propose également une sortie d'inventaire pour un lave-linge usagé remplacé récemment par la Région.

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La sortie d'inventaire des deux photocopieurs et du lave-linge est adoptée à l'unanimité.

➤ **Autorisation de signature des conventions pour le chef d'établissement**

M. MARET demande l'autorisation au Conseil d'Administration de signer les contrats et conventions.

Votants 16 Pour 16 Contre 0 Abstention 0

L'autorisation de signature pour les contrats et convention pour M. MARET est adoptée à l'unanimité.

➤ **Conventions et contrats**

M MARET présente les différentes conventions, contrats et marchés pour lesquels l'EREA doit s'engager.

M. BORIES présente les modifications faites aux conventions de stage suite à la parution d'une nouvelle circulaire en juillet 2014. Le médecin scolaire est seul habilité à faire passer des visites médicales autorisant les élèves à utiliser ou pas des machines dangereuses. L'inspection du travail effectue la validation finale de ces autorisations. Les visites médicales ont déjà commencé au sein de l'établissement pour les élèves de CAP.

➤ **DBM pour info**

Mme BILLAUDEAU présente les décisions budgétaires modificatives. Elle explique qu'il reste des reliquats de crédit pour les droits de reprographie et les stages (crédits globalisés). M. MARET propose aux représentants des personnels enseignants de faire des propositions pour utiliser les sommes restantes.

Mme BILLAUDEAU ajoute que la vente de métaux a permis d'obtenir des recettes supplémentaires. A l'inverse, le départ de Mme JARIEL de l'appartement qu'elle occupait au sein de l'établissement entraîne une diminution des recettes (loyers non perçus jusqu'à la fin de l'année).

➤ **Délégation de signature du chef d'établissement à la gestionnaire**

Mme MARET demande la délégation de sa signature à Mme Patricia BILLAudeau, gestionnaire (signature des bons de commandes hormis les dépenses afférentes aux dépenses d'investissement).

Votants 16 Pour 16 Contre 0 Abstention 0

La délégation de signature du chef d'établissement à la gestionnaire est adoptée à l'unanimité.

IV – QUESTIONS DIVERSES

➤ Mise au rebut des photocopieurs

M. MARET fait lecture au Conseil d'Administration d'une question qui lui est posée au sujet du remplacement de deux anciens photocopieurs par un seul plus récent. Depuis que les professeurs ne disposent plus que d'une seule machine, il y a souvent de l'attente le matin pour faire des impressions. M. MARET répond que le nouvel appareil est beaucoup plus rapide et que l'établissement n'a pas les moyens financiers de maintenir en état un de ces vieux copieurs. M. BORIES précise qu'un seul sera conservé en réserve pour être utilisé lors des travaux de la partie administration de l'établissement. M. TRANQUARD évoque la possibilité d'utiliser un serveur d'impression pour essayer de gagner un peu de temps. Il va faire des recherches à ce sujet.

➤ Paiement des heures supplémentaires

M. MARET rapporte une question posée au Conseil d'Administration à propos des heures supplémentaires : une demande est faite pour obtenir une fiche détaillant pour les enseignants la quantité des heures supplémentaires mises en paiement. Cette demande fait suite au constat par plusieurs enseignants d'une baisse du nombre de ces heures. M. WUYTS rappelle le fonctionnement habituel du paiement des HSE et des heures de coordination-synthèse. Il confirme que l'année dernière il n'a pas été possible de payer le même volume d'heures aux enseignants. Il ajoute que M. TROUVE a fait verser plus d'heures aux membres de l'équipe de direction et que le paiement des HSE avait été fait sous son couvert.

Pour clarifier la situation, M. MARET s'engage à afficher tous les mois une fiche récapitulative du nombre d'heures mis en paiement pour chaque enseignant. Il rappelle qu'en tant qu'ordonnateur, c'est de sa responsabilité pleine et entière et qu'il reprend la charge de la gestion du paiement de ces heures.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h10.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Nicolas TRANQUARD

Jean-Guy MARET